

- Affaires financières et budgétaires :

- **Compte Administratif et Compte de Gestion 2011** : présentation et vote.

COLL 251	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	5 601.82 €	0.00 €	-11 908.64 €	-6 306.82 €
EXPLOITATION	-24 384.88 €	0.00 €	7 683.06 €	-16 701.82 €
TOTAL	-18 783.06 €	0.00 €	-4 225.58 €	-23 008.64 €

Délibérations :

Le comité syndical valide et approuve le compte de gestion de la Trésorerie. Monsieur Vadot, Président, fait voter le Compte de Gestion 2011.

Madame Poivre, Vice Présidente fait voter le Compte Administratif. Le Compte administratif est voté à l'unanimité.

- Travaux dans les Ecoles :

- **Aménagement d'une sortie de secours à Pluvet (classe de CP)** : validation du projet et demande de subventions auprès du Conseil Général (dispositif « Villages Côte d'Or ») et auprès de l'Etat (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux),

Les travaux permettent la mise aux normes de sécurité et l'accessibilité des écoles (classe de CP). Le projet est présenté par Monsieur Lonchamp, Adjoint au maire, délégué aux travaux de la commune de Pluvet.

Visite et étude des devis :

- Devis initial : 7 807.99 HT (9338 TTC),
- Devis révisé, avec porte extérieure simple en acier : 5 743.96 HT (6 869 TTC),
- Devis modifié et adopté, avec porte en aluminium : 6 486.99 HT (7 758.44 TTC).

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Travaux d'accessibilité handicapés et issue de secours	6 486.99 €	Conseil Général (Villages Côte d'Or - 50 % du montant HT, plafond de 5 000 €) (droits PLUVET)	3 243.50 €
		Subvention DETR (Etat, 30 % du montant HT)	1 946.00 €
TOTAL H.T.	6 486.99 €	Fonds propres	1 367.78 €
TVA 19.6 %	1 271.45 €	FCTVA - 2013	1 201.16 €
TOTAL	7 758.44 €	TOTAL	7 758.44 €

Délibération : Le Comité Syndical approuve le projet et plan de financement correspondant et autorise le Président du SIVOS

- à signer le devis de l'entreprise BLD,
- à solliciter le Conseil Général (Villages Côte d'or) et l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les demandes de subventions.

Délibération : le Comité syndical valide la Décision modificative budgétaire proposée, permettant l'inscription du projet dans le Budget 2012

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
20/06/2012	023-	Virement à la section	2 800.00	20/06/2012	74741-	Communes membres du	2 800.00
Total Dépenses			2 800.00	Total Recettes			2 800.00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
20/06/2012	2135-12	Installations générales,	8 000.00	20/06/2012	021-00	Virement de la section de	2 800.00
//	-		0.00	20/06/2012	1341-12	Dotation d'équipement des	1 950.00
//	-		0.00	20/06/2012	1383-12	Départements	3 250.00
Total Dépenses			8 000.00	Total Recettes			8 000.00

- **Portail cour de Tréclun**

Accord de principe du Comité Syndical sur un **fonds de concours** d'un montant avoisinant les 1 000 € sur un devis global de 5 000 € de l'entreprise Olivier pour la réfection du portail de la cour de l'école.

Le montant sera arrêté lorsqu'il y aura le devis définitif.

- **Sinistre de l'Ecole de Tréclun (ordinateurs portables volés, porte détériorée, ...)** : procédures en cours et suites à donner.

Le vol avec effraction a été déclaré et l'enquête de Gendarmerie a permis d'en arrêter les auteurs. Une rencontre avec le Directeur de la SMAB (assurance) est prévue pour que le vol soit pris en compte malgré un défaut dans le contrat d'assurance (un courrier a été adressé à l'assurance à cet effet). La demande de transfert des assurances communes/SIVOS en 2009 sera recherchée et sera utilisée pour que l'assurance prenne en charge le sinistre.

- **Questions diverses :**

Portail : voir plus haut

Demande de placard dans la salle de classe de CE2 (Ecole de Pluvet). L'enseignante fera parvenir au SIVOS une demande précise afin d'étudier les meilleures conditions de réalisation.